



2019-2020

Rapport annuel



Rapport du Conseil d'administration national

Depuis septembre 2019, Vie autonome Canada (VAC) connaît une période de croissance et de transition renouvelée. Nous avons accueilli de nouveaux représentants provinciaux et un nouveau comité exécutif du conseil d'administration. Il s'agissait également de la première année complète d'un engagement financier triennal accordé par Emploi et Développement social Canada dans le cadre du Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada.

Grâce à cet accord de financement, IL Canada et les Centres Vie autonome Canada ont poursuivi trois objectifs importants, à savoir : établir des partenariats, renforcer les programmes visant à améliorer l'inclusion sociale et renforcer une culture de vie indépendante axée sur le respect des droits des personnes handicapées et de leurs différences sociodémographiques et de mode de vie.

L'année dernière, la Loi canadienne sur l'accessibilité a été adoptée et la société civile a continué d'examiner l'adoption par le Canada de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et son rôle dans sa mise en œuvre.

La COVID-19 a mis en lumière les difficultés et la marginalisation des Canadiens en situation de handicap, en particulier ceux vivant en établissements de soins de longue durée. VA Canada a été à l'avant-garde de la collecte d'informations grâce à un sondage mené à l'échelle du Centre, confirmant les difficultés et les lacunes auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap.

Dans ce contexte, le conseil d'administration et la direction de VA Canada ont défini les défis, les opportunités et les objectifs qui les concernaient. De plus, la nécessité de partenariats stratégiques, les résultats opérationnels attendus de la direction et la réalité de la concurrence ont été clairement identifiés comme des facteurs favorisant la croissance et la capacité continues des centres de VA. Le conseil d'administration de VA Canada a fait preuve de leadership face aux enjeux nationaux et internationaux concernant la communauté des personnes ayant plusieurs handicaps.

Reconnaître le décès de deux Canadiens remarquables

C'est avec une profonde tristesse que le Mouvement pour la vie autonome a perdu deux femmes remarquables qui ont consacré leur vie à la promotion des droits des personnes handicapées au Canada. Le 17 décembre 2019, Deborah Kennard, directrice du conseil d'administration de Vie autonome Canada et présidente de Vie autonome – Montréal, est décédée. VA Canada lui sera éternellement reconnaissante pour son travail acharné et son engagement à l'échelle nationale et au Québec.

Fait marquant, le 23 janvier 2020, la communauté des personnes handicapées a appris le décès soudain de Sandra Carpenter. Sandra était la fondatrice et la première directrice générale du Centre de vie autonome de Toronto. Pour tous ceux qui la connaissaient, elle a ouvert la voie, sans prétention, avec sa vision d'un monde où les personnes handicapées seraient véritablement libres de vivre comme elles l'entendaient.

Le souvenir de la ténacité et de la gentillesse sincère de Deborah et Sandra restera toujours avec nous alors que nous avançons pour les droits des personnes handicapées.

Loi canadienne sur l'accessibilité et examen de la CDPH par la société civile

La Loi canadienne sur l'accessibilité, le projet de loi C-81, a été officiellement adoptée en juin 2019.

L'honorable Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, a déclaré : « La Loi canadienne sur l'accessibilité transformera fondamentalement la façon dont le gouvernement du Canada aborde les questions liées aux personnes handicapées au pays. Cette loi contribuera à améliorer la vie de millions de Canadiens handicapés en identifiant, en éliminant et en prévenant proactivement les obstacles à l'inclusion. »

VA Canada a participé à l'examen par la société civile des progrès réalisés par le gouvernement du Canada dans le respect de ses engagements relatifs à tous les articles qu'il a acceptés lors de la ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Le défi pour le Mouvement pour la vie autonome et les centres de vie autonome est d'accroître et d'élargir leur soutien afin de démontrer qu'il existe une meilleure solution que ce qui existe aujourd'hui.

VA Canada se réjouit de collaborer avec le gouvernement fédéral, les sociétés d'État et les entreprises du secteur privé sous juridiction fédérale, comme les banques, les télécommunications et les transports, afin de faire de l'accessibilité la norme d'excellence organisationnelle. Rien sur nous sans nous doit toujours demeurer le point de départ du changement. Grâce à notre aide, l'embauche de 5 000 personnes handicapées par le gouvernement fédéral est un bon début.

Importance de CASDO / ASC

L'un des résultats importants de la Loi canadienne sur l'accessibilité a été la mise en place de l'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité, maintenant connue sous le nom de Normes d'accessibilité Canada. VA Canada considère cette entité comme extrêmement importante dans la réglementation des normes d'accessibilité qu'elle élabore pour faire progresser l'accessibilité. L'importance du principe « Rien pour nous sans nous ! » sera portée par cette organisation. Le président de NCA, M. Paul-Claude Bérubé, a présidé VA Canada pendant de nombreuses années et, en 2019, il a honoré VA Canada en assistant à l'assemblée générale annuelle, où il a profité de l'occasion pour s'adresser à tous les participants.

Succès du Sommet de l'Ouest du Canada de l'IL

En février 2020, VA Canada a parrainé un Sommet de l'Ouest à Richmond, en Colombie-Britannique. Le personnel du Centre de VA de l'Ouest et des conférenciers invités y ont participé, expliquant les mesures législatives de protection et les autorités mises en place pour protéger les droits de la personne de tous les Canadiens, et plus particulièrement ceux des personnes vivant avec un handicap.

Le Protocole facultatif auquel le Canada a adhéré à la fin de 2018, donnant aux Canadiens handicapés le mécanisme de déposer des plaintes auprès des Nations Unies pour toute violation de l'Accord sur la CDPH signé par le Canada, a particulièrement retenu l'attention lors de ce Sommet.

Tabatha Tranquilla, directrice par intérim des politiques, de la recherche et des relations internationales à la Commission canadienne des droits de la personne, était représentée au Sommet de l'Ouest. Mme Tranquilla a parlé du rôle que la CCDP jouera bientôt dans la surveillance de la conformité du Canada à la CDPH. Parmi les autres invités de marque présents au Sommet, mentionnons : Krissi Spinoza, Secrétaire à l'accessibilité du ministère du Développement social et de la Réduction de la pauvreté (Victoria, C.-B.); Heather Walkus, présidente de la Coalition des utilisateurs de chiens-guides de la Colombie-Britannique et organisatrice communautaire de personnes handicapées; et Kasari Govender, première commissaire indépendante aux droits de la personne de la Colombie-Britannique.

Nouveaux partenariats et alliances

Le 26 mai 2019, IL Canada a organisé sa toute première exposition sur les technologies accessibles. Cet événement a attiré un éventail d'exposants qui ont présenté leurs technologies à un public réceptif composé de personnes handicapées et de personnes ayant une expérience vécue. Son succès a donné naissance à un nouveau partenariat avec l'initiative READ (Research Education Accessibility Design) de l'Université Carleton, qui parraine ENABLE Ottawa, qui se tient également fin mai pendant la Semaine nationale de l'accessibilité.

Outre ce nouveau partenariat, l'Université Carleton a invité VA Canada à se joindre à la création du Réseau canadien d'accessibilité (RCA), composé d'organismes publics, sans but lucratif, privés et universitaires, tous en compétition pour collaborer à la recherche et à la mise en œuvre de nouvelles solutions favorisant l'élimination des obstacles et l'avancement de l'accessibilité. VA Canada a également participé à la création d'une Coalition pancanadienne de leadership pour les personnes en situation de handicap. Son objectif est de « s'assurer que l'ensemble des politiques, services et programmes canadiens soient conçus, mis en œuvre et évalués dans une optique de handicap et d'accessibilité ».

VA Canada possède une riche histoire d'alliances, comme en témoigne son partenariat ininterrompu de 35 ans avec le gouvernement fédéral du Canada pour soutenir les centres de VA d'un océan à l'autre. VA Canada a pour mission d'offrir formation et leadership à ses organisations membres, à ses partenaires et à ses communautés.

Le Phénix et le Centre de ressources pour la vie autonome de Calgary

En juin 2019, VA Canada a appris que l'organisme Le Phénix Ontario dissolvait les activités de son centre de VA associé à Alfred, en Ontario. Ce centre a été administré avec succès pendant de nombreuses années par Judith Parisien, éminente défenseuse des droits des femmes et éducatrice au sein de la communauté franco-ontarienne. VA Canada tient à souligner son immense contribution ainsi que le soutien apporté par l'organisme Le Phénix pour finaliser la fermeture de son centre de VA à Alfred, en Ontario.

Début 2020, VA Canada a appris que le Centre de ressources pour la vie autonome de Calgary (ILRCC) était sur le point de fermer ses portes en raison de la diminution des effectifs et de la démission définitive de son conseil d'administration. Compte tenu de la situation et de la pandémie de COVID-19, la poursuite des programmes de l'ILRCC s'est avérée difficile, tout comme la mise en place d'un nouveau conseil d'administration. Dans ce contexte, VA Canada doit garantir son intégrité fiduciaire pour le soutien financier qu'elle apporte à tous les centres bénéficiant du Programme de partenariats pour le développement social.

Par conséquent, un examen juridique du statut de l'ILRCC était nécessaire et s'est poursuivi jusqu'en mai 2020.

Expressions d'appréciation de Carole Barron

En tant qu'auteur de ce rapport, c'est avec une sincère gratitude que je salue la contribution de chaque membre du conseil d'administration de VA Canada. Ils apportent leur passion, leur expérience et leur perspicacité aux enjeux de gouvernance que nous avons collectivement abordés au cours de cette année de transition. Malgré les défis, ils ont fait preuve d'une résilience impressionnante pour continuer d'avancer, sachant que VA Canada et ses centres contribuent grandement au mieux-être de tous les Canadiens. Je salue chaque membre du conseil et offre un merci tout spécial et sincère à chacun d'entre vous qui a généreusement donné de son temps pour faire progresser le mouvement de la vie autonome.

Je manquerais à mon devoir si je ne remerciais pas Patrick Curran, directeur général national, pour son attention soutenue et son leadership envers les buts et objectifs de VA Canada et de la communauté que nous servons. Son approche réfléchie, ciblée et tenace dans la recherche du bien et de la vérité est absolument incomparable.

Merci à Lynne Gratton pour sa contribution au travail d'IL Canada et des centres, et à tous deux pour votre travail, en particulier en ces temps incertains et sans précédent.

Assemblée générale annuelle

Comme indiqué au début de ce rapport, l'année 2019-2020 a été une période de transition pour l'établissement des règles de gouvernance de notre organisation. En prévision de ce qui sera sans doute une assemblée générale annuelle virtuelle, l'année à venir devrait être celle d'un regain d'optimisme et de la découverte de nouvelles possibilités de programmation offertes par la COVID-19.

Conseil d'administration d'VA Canada

Conseil d'administration de Vie autonome Canada 2019-2020

Carole J. Barron, présidente nationale, représentante provinciale, Terre-Neuve-et-Labrador

Samantha Walsh, première vice-présidente, membre à titre personnel, Ontario

Carrie Ernst, représentante provinciale, Nouvelle-Écosse

Mark Green, trésorier, membre à titre personnel, Saskatchewan

Kathleen Odell, secrétaire, représentante provinciale, Ontario

Kimberly Yetman Dawson, membre à titre personnel, Terre-Neuve-et-Labrador

Beth Caskey, représentante provinciale, Colombie-Britannique

Robin East, représentant provincial, Saskatchewan

Chelsea Reddekop, représentante provinciale de l'Alberta

Julie Haché, représentante provinciale, Nouveau-Brunswick

Deborah Kennard, représentante provinciale, Québec

Ralph Meehan, membre général, Ontario

Rapport du directeur exécutif national



Vie autonome Canada et ses centres sont gérés pour et par des personnes handicapées. Personnes handicapées. Il s'agit d'employés, de bénévoles, de participants aux programmes et de partenaires communautaires de partout au Canada. Cette juxtaposition de groupes, de lieux, de handicaps croisés, de différences sociodémographiques et de modes de vie différents, réunis en un seul, est exactement ce que les fondateurs du Mouvement pour la vie autonome avaient en tête pour distinguer notre organisation du système de santé qui considère les personnes malades ou handicapées comme des patients, des clients ou simplement des personnes « vulnérables ». VA Canada offre aux centres de vie autonome un soutien financier pour leurs programmes de base, en plus de représenter les valeurs de la vie autonome qui favorisent l'égalité et les droits de tous les Canadiens, et en particulier des plus de 6 millions de Canadiens qui s'identifient comme ayant un handicap.

Le directeur général national est chargé de mettre en œuvre les plans stratégiques établis par le conseil d'administration de VA Canada. Il est notamment chargé de la gestion des affaires, du respect des politiques et procédures, et de la représentation de l'organisation. organisation sur des questions d'intérêt public et dans les relations avec les partenariats existants et potentiels d'IL Canada.

Assumer nos responsabilités financières et fiduciaires

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, VA Canada a consolidé sa situation financière malgré la réduction du financement fédéral annuel à 1 200 004 \$, un montant nettement inférieur à celui de 1 425 000 \$ reçu l'année précédente. Voici les faits saillants financiers par rapport à l'exercice précédent :

- L'excédent des revenus sur les dépenses s'est élevé à 29 609 \$, contre une perte de 1 960 \$ l'année précédente, en raison d'autres revenus gagnés.
- Les dépenses du bureau national, qui s'élèvent à 277 883 \$, ont diminué de 64 488 \$, en raison de frais de services de consultation et de déplacement considérablement inférieurs.
- Le paiement aux centres VA a été inférieur de 181 068 \$, en raison d'un financement fédéral inférieur au cours du premier d'un accord de financement de trois ans.
- Le bilan s'est amélioré de 5 683 \$, en grande partie grâce aux fonds non restreints qui sont passés de 84 376 \$ à 114 087 \$ au 31 mars 2020.

En ce qui concerne les responsabilités fiduciaires d'VA Canada, le conseil d'administration est toujours conscient du privilège de notre organisation de recevoir un financement du gouvernement fédéral qui a toujours été mis à sa disposition au cours des 35 dernières années.

Communiquer les valeurs de la vie autonome

Le directeur général national devient invariablement le porte-parole de VA Canada sur les questions relatives aux droits et aux services offerts aux personnes handicapées. Trois axes de communication sont importants pour véhiculer les valeurs de la vie autonome. Le premier axe porte sur la compréhension générale et les expressions nuancées du handicap.

Toutes les communications orales et écrites d'VA Canada dans le domaine public doivent être, et ont été, dépourvues de mots ou d'expressions ayant des connotations négatives sur le handicap.

Le deuxième volet de communication du directeur général national concerne les relations de VA Canada avec les organismes partenaires existants et potentiels. Cette approche s'articule autour de deux axes : plusieurs organismes partenaires ne partagent pas les mêmes valeurs de vie autonome ni la même perspective sur le handicap. VA Canada a pour objectif d'informer et de sensibiliser les organismes partenaires à l'importance de la vie autonome, ainsi qu'à la nécessité de demeurer unis en tant que groupe holistique pour soutenir la Loi canadienne sur l'accessibilité et la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

Enfin, IL Canada a bénéficié d'une couverture médiatique positive suite à ses critiques concernant les frais excessifs facturés pour la préparation des demandes de crédit d'impôt pour personnes handicapées. Cette information a été relayée à l'échelle nationale par CBC. De plus, le Huffington Post a publié un article sur la nécessité pour les personnes handicapées de bénéficier d'une aide financière et d'un soutien financier accru pendant la pandémie de COVID-19. VA Canada a été à l'origine de cet article et a tiré profit d'un sondage mené au début de la pandémie.

Gérer une pandémie

Alors que la pandémie de COVID-19 battait son plein à la fin mars 2020, il était évident que VA Canada et ses centres devaient s'adapter à une nouvelle réalité en matière de services et de communication. La situation critique des participants aux programmes des centres de VA, qui n'avaient plus d'endroit où aller, recevoir ou contribuer aux programmes qui les intéressaient, était d'une importance capitale. Les centres de VA ont également identifié de nouveaux services nécessaires au sein de la communauté, comme l'approvisionnement en équipement de protection individuelle, la participation aux livraisons de nourriture et aux transports, et le maintien d'une ligne de communication continue avec les personnes handicapées, car tout le monde n'est pas aussi doué en technologie ou en télécommunications que d'autres.

VA Canada a mené un sondage pour démontrer l'existence de données empiriques démontrant que la pandémie de COVID-19 était une source de préoccupation majeure pour les Canadiens en situation de handicap. Les résultats d'un sondage mené auprès de 325 travailleurs, bénévoles et participants aux programmes des Centres de VA partout au Canada ont révélé ce qui suit :

- 80 % sont « préoccupés » par le fait de ne pas pouvoir s'approvisionner régulièrement en nourriture et en produits d'épicerie.
- 72 % sont « préoccupés » par le fait de ne pas avoir assez d'argent pour acheter de la nourriture ou payer le loyer.
- 79 % « préoccupés » par le fait de ne pas avoir accès à des équipements de protection individuelle.
- 81 % sont « préoccupés » par le fait de ne pas avoir le droit ou la possibilité d'être immédiatement testés.
- 84 % sont « préoccupés » par le fait de ne pas recevoir le même niveau de traitement médical.
- 82 % sont « préoccupés » de ne pas être consultés comme d'autres sur leur traitement.
- 85 % sont « préoccupés » par le fait d'être plus isolés socialement que jamais auparavant.
- 76 % « sont préoccupés » par le fait que, si un choix devait être fait quant à savoir qui vit ou meurt à cause de la COVID-19, « moi, en tant que personne handicapée, je serai choisi pour mourir ».

Les résultats de l'enquête, une fois rendus publics, ont permis de déterminer comment le soutien pourrait être fourni plus efficacement afin d'atténuer certaines des inquiétudes ressenties au sein de la communauté des personnes handicapées au sujet du coronavirus.

Partenariats avec l'Université Carleton et Disability Leadership Coalition

La collaboration de VA Canada avec l'Université Carleton a été extrêmement enrichissante. L'association de l'Expo sur les technologies accessibles d'VA Canada et du Forum éducatif annuel ENABLE Ottawa de Carleton représente la combinaison de deux événements majeurs célébrant l'avancement de l'accessibilité au Canada.

Malheureusement, aucun événement en direct n'a été organisé en raison du COVID-19.

VA Canada a néanmoins pu s'associer à ENABLE Ottawa pour le lancement d'une conférence virtuelle de trois jours, réunissant de nombreux conférenciers de renom abordant divers sujets liés à l'accessibilité. Parmi ces conférencières, Sharon Sholzberg-Gray, recrutée par VA Canada, a été invitée à animer une discussion sur son expérience en tant que personne handicapée et sur la façon dont elle a appris à planifier sa journée en utilisant divers appareils de mobilité et aides aux soins personnels. Sharon, avocate et cadre chevronnée dans le secteur de la santé, est également l'épouse de feu Herb Gray, ancien vice-premier ministre du Canada et parlementaire ayant exercé le plus longtemps ses fonctions au Canada.

Au cours de la dernière année, VA Canada s'est impliquée auprès de nouvelles organisations comme le Réseau canadien d'accessibilité (RCA) et la Coalition du leadership en matière de handicap, qui cherchent toutes deux à collaborer avec tous les ordres de gouvernement pour promouvoir l'accessibilité au Canada. À cet égard, le directeur général national a assuré la liaison et contribué au leadership de ces nouvelles organisations, qui sont le fruit d'un recensement d'opinions et d'objectifs divergents au sein de nombreuses organisations qui, malgré leurs différences, souhaitent toutes promouvoir l'accessibilité au Canada.

Remerciements

J'ai beaucoup appris en tant que directrice générale nationale de Vie autonome Canada. J'ai été très impressionnée par le travail acharné et le dévouement du personnel des centres de vie autonome dans leur travail et auprès des personnes qu'ils servent ou avec lesquelles ils collaborent pour offrir des programmes et des services. Plusieurs directeurs généraux de centres de vie autonome que j'ai connus illustrent parfaitement ce que signifie donner de soi sans rien recevoir en retour. Nombre d'entre eux ont largement dépassé les attentes pour la cause de la vie autonome.

Je tiens également à remercier le conseil d'administration de VA Canada, qui consacre généreusement de son temps à assurer l'orientation et la gouvernance nécessaires à notre grande organisation nationale. Je tiens tout particulièrement à souligner le travail de Carole Barron, présidente de VA Canada, qui a su relever les nombreux défis auxquels elle a été confrontée au cours de la dernière année et les a largement surmontés, comme en témoignent les nouveaux partenariats que nous avons formés cette année et l'amélioration continue de notre situation financière.

La présence du personnel au sein d'IL Canada est faible, mais elle est efficace à bien des égards. Je tiens à remercier Lynne Gratton, mon adjointe administrative, et Steve Lind, notre directeur financier. J'ai constaté qu'ils sont toujours disponibles pour accomplir le travail, en cas de besoin.

Bien que nous observions souvent les organisations de l'extérieur, VA Canada pourrait faire exception. Un regard intérieur, vers l'extérieur, pourrait vous donner une meilleure perspective d'VA Canada et de ses centres, aujourd'hui et demain.

J'ai été heureux d'avoir pu découvrir une organisation et un mouvement canadiens de grande envergure. Merci de m'avoir donné cette opportunité.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick K. Curran', with a stylized flourish at the end.

Patrick K. Curran, B.Comm., MBA
Directeur exécutif national

Rapport du trésorier



Je suis planificateur financier agréé (CFP). Cette formation

Je dois bien comprendre les objectifs financiers, les revenus, les dépenses et les options de placement. Par conséquent, au cours de l'année, alors que je suis appelé à examiner les états financiers mensuels et à approuver les transactions financières de Vie autonome Canada, la surveillance des dépenses de l'organisation a été fastidieuse, renforcée par l'examen minutieux effectué par mes collègues du Comité des finances, avec qui j'ai apprécié travailler et que je respecte. En tant que trésorier de Vie autonome Canada, j'ai le plaisir de vous présenter l'état vérifié de notre situation financière au 31 mars 2020, préparé par le cabinet Frouin Group Professional Corporation, comptables agréés.

L'examen des états financiers vérifiés ci-joints démontre clairement la bonne gestion financière de notre organisation, comme en témoigne le fait que la direction a dû composer avec une diminution des fonds destinés à ses opérations, tout en enregistrant, à la fin de l'exercice, un excédent de recettes sur les dépenses de 29 609 \$. Ce succès s'explique par trois facteurs.

Premièrement, VA Canada a dû réduire son budget annuel au début de l'année dernière pour compenser la baisse de l'aide fédérale. Deuxièmement, d'autres sources de revenus, comme l'Expo sur les technologies accessibles d'VA Canada, ont été exploitées. Enfin, toutes les dépenses de l'année ont été examinées attentivement, tout comme les options de dépenses possibles.

Vous constaterez, lors de l'examen des états financiers, que les frais de communication, de traduction, de conseil, de promotion, de location et de déplacement ont considérablement diminué par rapport à l'exercice précédent. La croissance de notre actif net non affecté, qui a atteint 114 087 \$, témoigne de la solidité de notre situation financière. au 31 mars 2020.

En tant que membre du conseil d'administration de VA Canada, je suis passionnée par la promotion du mouvement de la vie autonome au Canada comme moyen d'éliminer les obstacles et de favoriser l'accessibilité, afin de mettre tous les Canadiens sur un pied d'égalité. Cependant, il est toujours nécessaire de trouver un équilibre entre les programmes que nous offrons et leur coût. Il est également important que VA Canada et ses centres vivent selon leurs moyens, tout en encourageant une plus grande participation aux programmes au sein des communautés que nous servons. Cet aspect, combiné à une gestion financière responsable, sera toujours la véritable mesure du succès.



Mark Green, CFP
Trésorier